

rin, Lanessan, Merman, Le Pavail, Pédes-
cleaux et Trouquoy-Lalande. Tous ces vins
sont produits par les communes de Margaux,
Pauillac, Pessac, Cantenac, Saint-Estèphe,
Saint-Julien, Saint-Lambert, Labarde, Saint-
Laurent, Ludon, Macau, Saint-Sauveur, Sous-
sans, Cussac, Saint-Seurin-de-Cadourne, Cis-
sac et Verteuil.

Les Côtes comprennent les crus de Saint-
Emilion, Canon et Fronsac; puis viennent ceux
de Vicomte-du-Barry, Peychaud, Marsaud,
Chatenier, Sunder, Bourg, Camillac, La Li-
barde, Bayon, Gauriac, Villeneuve, Samonac,
Saint-Seurin-de-Bourg, Comps, Saint-Ciers-
de-Ganasse, Basseins, Canon, Cambles,
Quinsac, Floirac, Latresne, Sainte-Foy et Cas-
tillon.

Les vins de *Palus*, ou terrains d'alluvion,
sont les produits de : Queyries, Montferrand,
Basseins, Ambès, Cambles, Quinsac, Valen-
tous, Saint-Gervais, Baccalan, Saint-Lou-
bis, Sainte-Eulalie, Latresne, Macau, Bau-
tiran, Izon, Saint-Gervais, Cubzac, Saint-
Romain, Asque, l'île Saint-Georges, Carbon-
Blanc, Ambares et la Gruve. Ces vins sont
riches, généreux, colorés, et ont un délicieux
bouquet de framboise; ils viennent immédia-
tement après les vins classés, et peuvent
servir à relever les vins usés du Médoc, avec
lesquels ils ont une certaine analogie.

L'Entre-deux-Mers, partie comprise entre
la Garonne et la Dordogne, donne les vins de
Brane, Pujols, Pellegrue, Sauveterre, Cadil-
lac, Créon, Saint-Macaire et La Benauge.

Comme vins blancs, la Gironde s'enorgueil-
lit des crus de Sauterne, Château-d'Yquem,
Bommes, Preignac, Barsac, Château-de-Car-
bannieux, Dariste, Cérons, Podensac, Toulène,
Saint-Pey, Pujols, Sainte-Croix-du-Mont,
Loupjac, Léognan, Martillac et d'autres de
qualité inférieure, comme ceux de Virelade,
Arbanats, Budos, Landiras, Illats, Langoiran,
Cadillac, Baurech, Tabanac, Paillet, Rioms,
Beguey, Larroque, Portets, Castres, Saint-
Selve, Beautiran, Saint-Médard, Ayrans, La
Brède, Cambes, Cubzac, Bourg, Fronsac,
Blaye, Sainte-Roy et Castillon.

Nous allons dire quelques mots des dix au-
tres départements comptés dans ce cercle :

1° *Dordogne*. La plupart de ces vins, blancs
et rouges, se trouvent sur les deux rives de
la Dordogne, et sont désignés sous le nom
général de vins de *Bergerac*. Pour qualités
distinctives, ils ont la légèreté, la finesse, la
franchise de goût.

2° *Landes*. Les vins de ces vignobles sont
de qualité secondaire, et on les convertit pour
la plupart en eau-de-vie.

3° *Basses-Pyrénées*. Ces vins ont perdu de
leurs qualités, sans doute à cause d'un chan-
gement apporté dans les plants; c'est là que se
trouvait le fameux vin de Jurançon, le premier
qui mouilla les lèvres de Henri IV. Ce produit,
le blanc surtout, est corsé, généreux, mais aussi
très-fumée. Les amateurs d'origines et de
causes premières trouveront sans doute dans
cette propriété la raison du tempérament bien
connu du roi vert-galant.

4° *Hautes-Pyrénées*. Ces vins doivent per-
dre dans le fait leur couleur trop foncée et
leur goût pâteux. On les emploie à donner du
corps aux vins faibles. Les plus estimés sont
ceux de Madiran et Castelnau.

5° *Gers*. Les vins de ce département ser-
vent surtout à la fabrication des eaux-de-
vie connues sous le nom d'armagnac.

6° *Haute-Garonne*. Vins estimés dans le
commerce, surtout s'ils proviennent des vi-
gnobles de Toulouse, de Muret ou de Villan-
drie.

7° *Lot*. On connaît surtout les vins noirs
de Cahors, très-précieux pour les mélanges.

8° *Lot-et-Garonne*. Vins estimés, entre au-
tres ceux d'Agen, de Thézac, de Péricard et
de Monflanquin. Les vins blancs de Clairac
sont surtout très-estimés.

9° *Tarn*. Le Tarn envoie la plupart de ses
vins à Paris. On les récolte à Gaillac, à Cus-
sac et à Caisaguet. Ils sont légers, délicats,
moelleux, et ont un excellent bouquet.

10° *Tarn-et-Garonne*. Assez bons vins, qui
ne sortent guère du pays.

Les vins de Bordeaux, surtout ceux de la
Gironde, sont l'honneur de la France viti-
cole, et une des sources principales de sa ri-
chesse; certains crus ne se vendent pas moins
de 6,000, 7,000, 8,000 et même 10,000 fr. le
tonneau de 912 litres. Le bordeaux possède
des qualités particulières, *vis generis*, qui le
distinguent des vins de tous les autres pays.
Comme le Gascon, il a un *assent* particulier,
et on le connaît du pôle brûlant au pôle
glacé. Le caractère propre de ces vins est
une belle couleur pourpre, du velouté, de la
suavité; son bouquet a de la finesse; il ne
laisse dans la bouche aucune odeur vineuse,
fortifie l'estomac sans porter à la tête, et peut
ne pas incommoder, alors même qu'il est pris
à forte dose. Il ne redoute ni les variations
de température, ni les longs voyages, qui fu-
tignent parfois nos bourgognes. Il a certaines
propriétés qu'il recommande particulièrement
aux estomacs délicats; il est moins spiri-
tueux et plus doux à boire que le vin de
Bourgogne. Il convient aux vieillards, aux
malades, aux convalescents, précieuse qualité
que le vin de Bourgogne est assez généreux
pour ne pas lui enlever; mais comme un paral-
lèle entre ces deux frères ennemis peut avoir

du piquant, c'est au mot *BOURGOGNE* que nous
tirerons la chose au clair. Ce jour-là — et ce
sera bientôt — nous aurons sur notre bureau
un flacon de chambertin et un autre de châte-
au-la-rose. A droite, côté du foie, syno-
nyme de santé et d'Esculape, le *bordeaux*; à
gauche, côté du cœur, synonyme d'amour et
de Vénus, le *bourgogne*.

BORDEAUX, en latin *Burdigala*, ville de
France (Gironde), ancienne capitale de la
Guyenne, ch.-l. de département, d'arrond. et
de six cantons, sur la rive gauche de la Ga-
ronne, qui y forme un port magnifique, à
96 kilom. S.-E. de l'embouchure de ce fleuve
dans l'Atlantique, par 44° 50' de latitude N.,
et 2° 54' de longitude O.; à 583 kilom. S.-O.
de Paris; pop. aggl. 149,229 hab. — pop.
tot. 162,750 hab. L'arrondissement comprend
18 cantons, 157 communes et 344,006 hab.
Archevêché, dont relèvent les sièges de Poi-
tiers, Périgueux, Agen, Luçon, Angoulême,
La Rochelle, Fort-de-France, la Basse-Terre,
Saint-Denis; grand et petit séminaire. Eglise
consistoriale réformée; synagogue consisto-
riale. Cour impériale; tribunaux de 1re in-
stance, de commerce et justice de paix; con-
seil de prud'hommes; chambre et bourse de
commerce. Chef-lieu d'académie pour les
départements de la Gironde, Dordogne, Lan-
des, Lot-et-Garonne et Basses-Pyrénées; fa-
culté de théologie catholique, des sciences,
des lettres; école préparatoire de médecine
et de pharmacie; lycée impérial; école nor-
male d'instituteurs; cours normal d'institu-
trices; école d'hydrographie et de naviga-
tion; cours de droit maritime; école des
mousses et novices; école de dessin, peinture
et sculpture; bibliothèque publique; musées,
jardin botanique, observatoire; académie im-
périale des sciences, lettres et arts. Chef-lieu
de la 14e division militaire, du 29e arrondisse-
ment forestier, et de l'arrondissement miné-
ralogique de la division du S.-O.; direction
des douanes; consuls étrangers. Hôtel des
monnaies (K).

Les constructions navales occupent le pre-
mier rang dans l'industrie bordelaise comme
importance et comme mérite; il existe sept
chantiers dans la ville et trois dans la banlieue;
ils ont produit, en 1864, 57 navires, jaugeant
ensemble 23,907 tonneaux. On compte à Bor-
deaux 20 raffineries de sucre, de nombreuses
fabriques d'anisette renommée, eau-de-vie, sa-
von, couvertures, tapis, faïence et porcelaine;
des filatures de laine et de coton; des fabriques
de chocolat, vinaigres, conserves alimen-
taires, barriques, bouchons de liège, gants de
peau, cartes à jouer. Corderie pour la marine;
verrerie à bouteille; ateliers de cartonna-
ges, etc., etc. Bordeaux fait peu d'affaires
avec le bassin de la Méditerranée, mais il est
en relation commerciale avec le reste du
monde; le port a des services réguliers de
paquebots avec Rotterdam et Londres; de
clippers avec l'Australie; de navires à voile
avec la Havane et le Mexique. La profondeur
de la rivière rend possible, en toute saison,
l'accès des navires qui ont 1 m. 25 cent.
de tirant d'eau. Le mouvement de la grande
navigation a donné en 1851 les chiffres sui-
vants : à l'entrée, 1,126 navires d'un tonnage
total de 172,361 t.; à la sortie, 1,050 navires,
jaugeant 177,906 t.; en 1861, 1,955 navires,
jaugeant 372,533 t., sont entrés dans le port
de Bordeaux, et 1,690 navires, d'un tonnage
total de 372,152 t., en sont sortis. Les ré-
sultats statistiques du cabotage indiquent, en-
trée et sortie réunies, 22,592 navires, jaugeant
ensemble 693,196 t. Les importations consis-
tent surtout en produits coloniaux, fers, étain,
cuivre, plomb, viandes et poissons, saïes,
graisse, houille. Les articles d'exportation
compréhendent les tissus, les sucres raffinés,
les papiers, cristaux, verreries, cuirs ouvrés,
soies, porcelaines, légumes secs, fils, surtout
les vins et les spiritueux.

— *Histoire*. L'époque de la fondation de
Bordeaux se perd dans la nuit des temps.
L'histoire ne nous dit pas non plus comment
cette ville tomba au pouvoir des Romains;
on sait seulement que c'était dès lors une cité
importante, capitale des Bituriges Vibisci, sous
le nom de *Burdigala*. Strabon est le premier
qui en fasse mention sous ce nom, que lui
donne aussi Ptolémée. La position de l'an-
cienne *Burdigala* à Bordeaux est prouvée par
les mesures des routes de la Table de Peutinger
et de l'itinéraire d'Antonin. Les Romains, qui
en firent la capitale de la 11e Aquitaine, la
démolirent entièrement en 260 de notre ère,
pour la reconstruire d'après les dessins et
l'architecture des cités latines, et l'embellirent
de plusieurs beaux édifices. Mais l'invasion
des Barbares fit disparaître cette splendeur
antique : d'abord les Visigoths la saccagèrent
et l'occupèrent pendant près d'un siècle; puis
les Francs de Clovis, après la bataille de
Vouillé (509), s'en rendirent maîtres et conti-
nuèrent l'œuvre des Visigoths. Plus tard, en
729, Endes, duc d'Aquitaine, dans sa lutte
contre les Francs, appela à son secours les
Sarrasins, qui prirent et pillèrent Bordeaux.
Placée presque à l'embouchure d'un grand
fleuve, cette ville dut tenter la cupidité des
Normands, qui, en effet, détruisirent ce qu'ils
ne purent enlever, et abattirent la plupart des
édifices. Vers 911, les ducs de Gascogne étant
devenus paisibles possesseurs d'un des plus
beaux pays que leur enviaient leurs rivaux,
les autres grands vassaux de la couronne,
firent rebâtir Bordeaux, mais dans le goût

barbare de cette époque, et y appelèrent de
nombreux habitants. En 1132, le mariage d'E-
léonore de Guyenne avec Henri, duc de Nor-
mandie, depuis roi d'Angleterre, fit passer
Bordeaux sous la domination anglaise. Mais
Charles VII, qui avait chassé les Anglais de
la Normandie, voulut aussi leur enlever la
Guyenne. Dunois vint mettre le siège devant
Bordeaux et en prit possession (1451). L'année
suivante, cette ville se révolta contre le roi
de France; le reste de la Guyenne suivit son
exemple, et cette rébellion fut appuyée par
l'Angleterre, qui envoya Talbot, l'un de ses
meilleurs généraux. Charles VII arriva bientôt
en personne, investit la ville, intercepta tous
les convois et, après avoir vaincu Talbot à
Castillon, força les Bordelais à se rendre à
discretion. En 1548, les habitants de Bordeaux,
ardemment attachés à leurs privilèges, aux-
quels l'impôt de la gabelle portait atteinte,
prirent les armes, s'emparèrent de l'hôtel de
ville, et massacrèrent le lieutenant du gou-
verneur, ainsi que quelques commis de la ga-
belle; mais bientôt les séditeux furent battus,
et plusieurs d'entre eux punis du dernier sup-
plice. Tout était calmé, lorsque Henri II en-
voya le connétable Anne de Montmorency, qui
pénétra dans la ville par la brèche faite à coups
de canon, bien que Bordeaux n'opposât aucune
résistance, imposa aux habitants une contri-
bution de 200,000 livres et les priva de tous
leurs privilèges. La maison de ville, dit de
Thou, devait être rasée, et toutes les cloches
des églises transportées dans les châteaux, qui
seraient fortifiés aux dépens du peuple. Enfin,
pour expier l'horrible attentat que les habi-
tants avaient commis contre la personne du
lieutenant du gouverneur, la sentence portait
qu'ils le déterraient eux-mêmes, non avec le
secours de quelque instrument, mais avec
leurs propres ongles, et que le corps de ce
seigneur serait conduit de nouveau à la sépul-
ture par les jurats et six-vingts bourgeois en
habit de deuil, et le flambeau à la main. Cette
punition ne parut pas encore suffisante, et le
connétable exerça à Bordeaux de nombreux
actes de barbarie, qui couvrirent à jamais son
nom d'ignominie. Enfin, en 1550, après plu-
sieurs humbles réclamations, le châtiment eut
un terme; le parlement bordelais fut réintégré;
on remit à la ville une partie de l'amende
exigée, et la plupart de ses privilèges lui furent
restitués.

Bordeaux reconnut spontanément Henri IV,
mais députa vers lui pour le supplier de ren-
trer dans le giron de l'Eglise romaine. Le 25 no-
vembre 1615, Louis XIII épousa dans l'église
Saint-André de Bordeaux l'infante d'Espagne,
Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe III. En
1635, une insurrection éclata à Bordeaux,
qui se révolta encore en 1675 à l'occasion de
l'établissement de l'impôt du papier timbré et
de la marque d'étain. En 1787, le parlement
de cette ville, ayant refusé d'enregistrer les
édits bursaux, fut transféré à Libourne, où il
resta pendant quatre mois. En 1814, le maire
de Bordeaux livra la ville aux Anglais, réunis
aux Espagnols et aux Portugais, et fit pro-
clamer les Bourbons. Lors du retour de l'île
d'Elbe, la duchesse d'Angoulême essaya vain-
ement de retenir dans le parti du roi la gar-
nison de Bordeaux; elle fut contrainte d'aller
s'embarquer à Pauillac, en apprenant l'arrivée
du général Clauzel.

Parmi les hommes célèbres qui sont nés à
Bordeaux, nous citerons : le poète Ausone, le
pape Clément V, le prince Novi, Berquin, le
jurisconsulte Duvergier, les médecins Roux et
Magendie; le comte de Peyronnet, le dernier
ministre de Charles X; Chodruc-Duclos, sur-
nommé le Diogène français; les peintres Alaux,
Bergeret, Brascassat, Diaz de la Pena, O. Gué,
Auguste et Rosa Bonheur, etc.

— *Aspect général* : *Port, ponts, quais, portes, promenades*, etc. M. Théophile Gau-
tier a tracé en 1840 la description sui-
vante de la capitale de la Guyenne : « Bor-
deaux a beaucoup de ressemblance avec Ver-
sailles pour le goût des bâtiments : on voit
qu'on a été préoccupé de cette idée de dé-
passer Paris en grandeur; les rues sont plus
larges, les maisons plus vastes, les apparte-
ments plus hauts. Le théâtre a des dimensions
énormes; c'est l'Odéon fondu dans la Bourse.
Mais les habitants ont de la peine à remplir
leur ville; ils font tout ce qu'ils peuvent pour
paraître nombreux; mais toute leur turbulence
méditerranéenne ne suffit pas à meubler ces bâ-
tisses disproportionnées; ces hautes fenêtres
ont rarement des rideaux, et l'herbe croît mé-
lancoliquement dans les immenses cours. Ce
qui anime la ville, ce sont les grisettes et les
femmes du peuple; elles sont réellement très-
jolies : presque toutes ont le nez droit, les
joues sans pommettes, de grands yeux noirs
dans un ovale plein d'un effet charmant. Leur
coiffure est très-originale; elle se compose
d'un madras de couleurs éclatantes, posé, à
la façon des créoles, très en arrière, et con-
tenant les cheveux qui tombent sur la nuque;
le reste de l'ajustement consiste en un grand
châle droit qui va jusqu'aux talons, et une
robe d'indienne à longs plis. Les femmes ont
la démarche alerte et vive, la taille souple et
cambree, naturellement fine. Elles portent
sur leur tête les paniers, les paquets et les
cruches d'eau qui, par parenthèse, sont d'une
forme très-élégante. Avec leur amphore sur
la tête, leur costume à plis droits, on les
prendrait pour des filles grecques et des prin-
cesses : Nausicaas allant à la fontaine. » La

grisette bordelaise, cette fille accorte et
rieuse, dont l'écrivain poète a fait un si sé-
duisant portrait, est un type qui s'efface de
jour en jour; bientôt, il aura disparu. En re-
vanche, la ville a beaucoup gagné en mouve-
ment, en animation, dans ces dernières an-
nées; sa population, qui ne dépassait guère
100,000 âmes en 1840, s'est accrue de plus
d'un tiers depuis cette époque. Les grandes
bâtisses bordelaises ne paraissent donc plus
aussi *disproportionnées*. La plus grande ac-
tivité règne sur les quais, au bord du fleuve,
qui forme en cet endroit de son cours un arc
de cercle. D'où est venu le surnom de *PORT*
DE LA LUNE, donné à ce magnifique port naturel.

Le *PONT*, jeté sur la Garonne, entre la ville
et le faubourg de La Bastide, où est située
la gare du chemin de fer de Paris, est un
monument des plus remarquables en son
genre. Sa construction, projetée pour la pre-
mière fois en 1776, regardée d'abord comme
impossible et longtemps discutée, n'a été
commencée qu'en 1810. A cette époque, le
pont fut fait en charpente, avec deux culées
en maçonnerie; mais neuf ans plus tard, il
fut transformé en un pont de pierre et de
brique, et ouvert à la circulation le 29 sep-
tembre 1821. Les ingénieurs furent MM. Des-
champs et Billaudel. Long de 486 m. 68 c., large
de 14 m. 86 c., entre les parapets, ce pont se
compose de dix-sept arches à plein cintre
en maçonnerie, reposant sur seize piles et
deux culées en pierre. Les sept arches du
milieu, d'égale dimension, ont 26 m. 49 de
diamètre; celles qui suivent décroissent suc-
cessivement jusqu'aux culées, près desquelles
elles n'ont que 20 m. 84. Les piles, épaisses
de 4 m. 21, sont couronnées d'un cordon et
d'un chaperon, et se raccordent avec la
douelle des voûtes au moyen d'une voussure
qui donne plus de grâce et de légèreté à l'en-
semble du monument, en même temps qu'elle
facilite l'écoulement des grandes eaux et des
corps flottants. La pierre et la brique sont
disposées sous les voûtes de manière à simu-
ler l'appareil des caissons d'architecture. Le
tympen, ou l'intervalle entre deux arches, est
orné du chiffre royal sculpté sur un fond de
briques. Au-dessus des arches règne un enta-
blement à médaillons d'un style sévère. Deux
pavillons, décorés de portiques d'ordre dori-
que, s'élèvent à chacune des extrémités de la
chaussée, sous laquelle sont pratiquées de
vastes galeries, qui allègent le poids des
voûtes et permettent de visiter en tout temps
l'état des arches. Du haut du pont, la vue
s'étend sur tout le port et sur ses quais bordés
de maisons monumentales, de magasins, de
chantiers.

En amont du pont de pierre, on a jeté sur
la Garonne, il y a quelques années, un pont
en fonte, d'une construction élégante et har-
die, destiné à relier les chemins de fer du
Midi et d'Orléans. Ce pont se compose de
7 travées, dont 2 de 57 m. 50 c. et 5 de 77 m.
Les piles sont formées de deux énormes cy-
lindres en fonte, de 30 m. de haut, dont un
tiers seulement au-dessus de l'étiage, et dans
lesquelles on a coulé du béton. A le voir de
loin, simple et dégagé qu'il est, dit le journal
la *Gironde*, on se fait difficilement une idée
de l'impression que l'on éprouve en posant le
pied sur le nouveau pont. C'est une masse
imposante et légère à la fois. Sans doute, ce
n'est pas l'élégante majesté du plein cintre et
des arceaux multipliés; c'est la netteté de la
ligne droite, pleine de force, défiant, sur les
rares piliers qui la supportent, les fardeaux
les plus énormes.

La *FORTE-BOROGNE*, qui s'élève en face
du pont, fut bâtie de 1751 à 1755. Appelée
d'abord la *porte des Salinières*, parce que les
bateaux de sel se déchargeaient dans le voi-
sinage, elle reçut son nom actuel du duc de
Bourgogne, fils de Louis XV. En 1807, elle
fut démolie en partie et transformée en arc
de triomphe pour le passage des troupes qui
se rendaient en Espagne. Bordeaux possède
encore plusieurs autres portes, parmi les-
quelles il nous suffira de citer : la porte
d'AQUITAINE ou de SAINT-JULIEN, construite à
la même époque et à peu près sur le même
plan que la précédente, et qui servit d'arc de
triomphe aux Bourbons rentrant en France
en 1814; la porte du PALAIS, connue encore
sous les noms de porte ROYALE ou porte du
CAILHAU, construction de la fin du xve siècle,
qui servit primitivement d'entrée au palais de
l'Ombrière, résidence des ducs d'Aquitaine,
et qui fut transformée en arc de triomphe pour
Charles VII après la bataille de Fornoue; la
porte de l'HÔTEL DE VILLE, bâtie au xixe siècle
à l'un des angles de l'ancien hôtel de ville, dé-
truite en partie par le connétable de Mont-
morency, réparée en 1556 et en 1575; elle sert
de beffroi, d'où lui vient le nom de porte de
la GROSSE-CLOCHE, sous lequel elle est commu-
nément désignée; elle est coiffée de trois
tournelles, dont l'une, celle du milieu, a pour
ornement une lanterne que surmonte un
lion.

La plus grande et la plus belle place de la
ville est la place des QUINCONCES, dont tout
Bordelais se montre aussi fier que le Marseil-
lais peut l'être de sa Cannebière. C'est une
esplanade de 280 m. de long sur 80 m. de
large, située au bord de la Garonne, à l'en-
droit où s'élevait autrefois le *Château Trom-
pette*, forteresse construite par Charles VII,
agrandie et modifiée par Vauban, et dont la
démolition, commencée en 1785, ne fut ache-